



## CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 20 septembre 2021

\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales  
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

\*\*\*\*\*

### **Modification des statuts de la Communauté de communes Val de Cher Controis**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications pour la création et la gestion de maisons de services au public et la compétence facultative relatives aux maisons de santé pluridisciplinaires prises par la Communauté de Communes,

### **Prix et qualité de service**

Le Rapport annuel 2020 pour l'assainissement collectif ainsi que celui présenté par le SIEAP Sassay pour la distribution d'eau potable sont approuvés à l'unanimité.

### **Budget 2022**

Le Conseil municipal décide d'inscrire au budget 2022 la création d'une réserve incendie au lieu-dit La Gitonnière. Au vu d'un premier devis, le coût des travaux de fourniture et d'installation s'élèverait à environ 22 000.00€ TTC. Pour leur financement, M. le maire est autorisé à solliciter le Conseil départemental de Loir-et-Cher au titre de la DSR 2022 ainsi que la Préfecture de Loir-et-Cher au titre de la DETR 2022.

Un projet cinéraire, comprenant l'amélioration du columbarium et la création d'un Jardin du Souvenir, sera vu pour l'année 2023.

Il est organisé une journée « **Nettoyons la nature** » le **Dimanche 24 Octobre 2021**.

Rassemblement à 8h30 sur la Place de l'église.

La date du « **Repas des Aînés** » offert aux chousséens de 65 ans et plus est fixée au **Dimanche 21 Novembre 2021**. Inscription en mairie.

Fait et affiché à CHOussy, le **23 septembre 2021**

Le Maire,  
Thierry GOSSEAUME